

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate
Tous les médias du Québec

Augmentation des tarifs d'électricité La décision de la Régie de l'énergie inquiète la grande industrie

Montréal, le 28 février 2006 – Réagissant à la décision de la Régie de l'énergie de permettre à Hydro-Québec de hausser ses tarifs d'électricité de 5,3 % à compter du 1^{er} avril 2006, l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) s'est dite préoccupée des conséquences qu'une telle augmentation aura sur les grandes entreprises, qui consomment 42 % de l'électricité, et sur le développement économique des régions du Québec.

Comme l'a déclaré son président, M. Michel Gariépy : «De tout temps, mais spécialement depuis les derniers mois, les grandes entreprises consommatrices d'électricité ont appelé l'établissement d'une politique tarifaire stable, prévisible et qui leur permette de demeurer compétitives dans leur secteur d'activités, souvent hautement concurrentiel. Or, en statuant pour une augmentation de 5,3 % pour 2006, sans indication pour les années subséquentes, la Régie de l'énergie fait fi de nos conditions.» En effet, selon l'Association, une telle augmentation des tarifs alors que le taux d'inflation au 22 février 2006 est à 2,8 % ne va pas dans le sens de la compétitivité recherchée pas plus d'ailleurs que l'absence d'indications sur le niveau d'augmentation pour les années 2007 et suivantes ne va dans le sens de la prévisibilité. Quant à la compétitivité, cela la place en situation de vulnérabilité.

«Cette augmentation est d'autant plus difficile à digérer, a poursuivi M. Gariépy, que les grandes entreprises ont connu quatre augmentations d'électricité pour un total de 6 % en deux ans et demi auxquelles s'ajoute l'équivalent d'une hausse de 4 % en raison de la fin de certains programmes. Au 1^{er} avril 2006, ce sera donc 15 % de plus sur notre facture en moins de trois ans, qui s'additionne à un effritement sans précédent de la position concurrentielle des entreprises canadiennes dû à l'appréciation de 25 % de notre devise face au dollar américain au cours de la même période. Rien pour se réjouir, ni surtout pour convaincre les entreprises d'investir dans de nouveaux projets!»

Ce qui est en péril

Il est important de bien saisir que les quelque 130 usines faisant partie des grandes entreprises consommatrices d'électricité sont présentes partout sur le territoire du Québec, qu'elles sont dans presque tous les cas les plus grands créateurs d'emplois et de richesses dans les régions, qu'elles y investissent des milliards \$ et font vivre des populations. Historiquement, leur compétitivité provenait en partie des tarifs d'électricité. Cependant, la situation a bien changé et le Québec se retrouve aujourd'hui au 14^e rang des juridictions nord-américaines pour les coûts industriels de l'énergie, dépassant aussi et de loin des pays comme l'Australie, l'Islande, le Brésil, etc.

Qu'arrive-t-il quand des augmentations de l'ampleur de celle-ci sont annoncées? Dans les jours qui suivent, on risque de ne pas en entendre trop parler. Par contre, à moyen terme, des directions d'entreprise prennent des décisions d'affaires comme celles de Erco mondial et Canexus, qui ont choisi de réaliser leurs projets d'expansions hors Québec ou elles font des choix comme celui de ne pas moderniser ou de carrément fermer des usines comme celles à Port-Alfred, New Richmond ou Murdochville.

«Les entreprises n'ont pas l'habitude de monter aux barricades. Par contre, tous les jours, elles analysent l'environnement dans lequel oeuvrent leurs usines et prennent des décisions, qui ne manqueront pas d'avoir des impacts sur la création de richesses en région. Nous souhaitons conscientiser les décideurs publics face à cette réalité et leur faire réaliser ce qui est en péril non seulement avec cette décision, mais avec l'absence de stabilité, de prévisibilité et de compétitivité de la politique tarifaire québécoise. De plus, en laissant les grandes entreprises payer systématiquement plus que leurs frais en raison de l'interfinancement des tarifs, on restreint leur capacité concurrentielle, ce qui comporte des conséquences néfastes pour l'avenir», a conclu Michel Gariépy.

À propos de l'AQCIE

Fondée en 1981, l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) représente les plus importants consommateurs d'électricité établis au Québec, soit la presque totalité des secteurs industriels dont la facture totale d'énergie électrique s'élève à près de 1,5 milliard \$ par année. Les membres de l'AQCIE souscrivent près de 60 % de la puissance électrique industrielle totale du Québec, ce qui représente environ 42,6 tWh.

- 30 -

Source : Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE)

Pour renseignements
Luc Boulanger, directeur exécutif AQCIE
(514) 919-6050